

A.P.M.E.P.

VOTES 1981

L'A.P.M.E.P. se sent forte de ses 11 000 adhérents. Certes, tous ne peuvent participer à toutes ses activités régionales ou nationales. Mais tous sont concernés par son action.

Le vote pour le Comité National conduit à déterminer la politique de l'Association. Un tel vote est particulièrement important à un moment où, au terme d'une réforme du premier cycle à propos de laquelle tout n'a pas été dit, nous sommes confrontés à une réforme du second cycle dans laquelle le rôle et la place de l'enseignement des mathématiques sont mis en question, et où le droit à la formation continue des enseignants telle que la conçoit l'A.P.M.E.P. est de plus en plus menacé.

Enfin, la représentativité de l'A.P.M.E.P. est d'autant plus reconnue et son efficacité d'autant plus assurée que le nombre de votants est plus grand.

VOUS ÊTES TOUS* CONCERNÉS. VOTEZ !

Votez avant le 20 avril 1981 (date d'envoi)

Lisez attentivement les pages qui suivent. **Votre vote engage l'avenir de notre Association.**

Les votes seront dépouillés par A. Poly que nous remercions d'assurer cette tâche.

Les résultats seront publiés dans le Bulletin n° 329 de juin 1981.

Sommaire :

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité, par C. Lassave
- III. Compte rendu financier, par M.H. Peyrache
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

* Seuls les adhérents peuvent voter ; certains abonnés non adhérents peuvent recevoir ce dossier par suite de difficultés dans la gestion de notre fichier ; nous nous en excusons auprès d'eux ; ils ne doivent pas voter (leur numéro d'abonné permettrait de les reconnaître éventuellement à l'arrivée du bulletin de vote, qui serait annulé).

I. MODALITÉS

1° Prenez connaissance (voir ci-après) du rapport d'activité, du compte rendu financier, de la liste des candidats, des déclarations de candidatures.

2° Remplissez le bulletin de vote.

3° Introduisez le bulletin de vote dûment rempli dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite et cachez-la.

4° Introduisez l'enveloppe bleue dans l'enveloppe bulle portant l'adresse de A. POLY.

5° Inscrivez sur cette enveloppe bulle vos nom, prénom, numéro d'adhérent A.P.M.E.P. (vous le trouverez, en particulier, au milieu de la première ligne de l'étiquette d'expédition du présent dossier), adresse, signature.

6° Cachez, affranchissez à 1,40 F et **postez dès que possible, même si la date limite ci-dessous vous semble encore lointaine**; vous faciliterez ainsi le dépouillement du vote.

DATE LIMITE D'ENVOI: 20 AVRIL 1981

II. RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 1980

présenté par Claude LASSAVE

• Un rapport d'activité, pour quoi faire ?

Certes pas pour vous informer sur l'action de chaque jour, les heures journalières de travail, les multiples réunions et textes divers ; les bulletins nationaux, le travail de liaison et d'information du bureau essaient au jour le jour de le réaliser.

Mais, pour faire, une fois par an, de manière plus synthétique, le bilan d'une période (étalée en fait sur deux bureaux consécutifs) de décisions et de prise de responsabilités.

*
* *

• Des grands pôles d'action :

- le fonctionnement de l'Association et les moyens qu'il suppose ;
- les prises de position imposées par l'évolution de l'actualité ;
- les réflexions à plus long terme.

*
* *

1. FONCTIONNER.....

a) **La gestion de notre association** : l'année 1980 a été marquée par la nécessité de pallier la perte de l'aide du C.N.D.P. et du C.R.D.P. de Paris, tant sur le plan du secrétariat que sur celui de la gestion gratuite du fichier et des étiquettes pour les envois des publications.

Nous avons été conduits à :

— payer la gestion de notre fichier au C.N.D.P. en prévoyant l'achat d'un micro-ordinateur en 1981 qui permettra une plus grande autonomie de l'Association ;

— embaucher une secrétaire qui, au local de l'Association, rue du Jura, remplace Madame Simon et Madame Morlot que le C.R.D.P. de Paris mettait à notre disposition, pour toutes les tâches de recouvrement de cotisations, mises à jour du fichier, préparation des expéditions de brochures. Monsieur André Blondel continue, par ailleurs, à assurer, avec le dévouement que nous lui connaissons, la classification du courrier reçu, et la correspondance avec les adhérents ;

— étudier un programme de gestion du fichier qui apporte aux régionales les moyens d'une action plus efficace (notamment par la mise à jour de l'établissement d'exercice) ;

— simultanément, nous avons entamé une action auprès du Cabinet pour obtenir le rétablissement, sous une forme à discuter, de l'aide que l'A.P.M.E.P. (comme l'A.P.L.V. et l'A.P.B.G.) recevait par l'intermédiaire du C.N.D.P. et du C.R.D.P. de Paris. Et plus généralement la reconnaissance de la vie associative par l'attribution de moyens qui, garantissant son indépendance par rapport aux autorités hiérarchiques, permettraient la poursuite ou le développement d'actions de réflexion et de stimulation. La présence et la puissance de l'Association sont de plus en plus indispensables dans la période de mutation actuelle, où sont prises des décisions hâtives, non discutées, sans véritable expérimentation préalable conduite en concertation avec les enseignants concernés.

b) **L'organisation interne de l'Association** : la réflexion amorcée lors des deux années précédentes pour *articuler* au mieux les Commissions nationales, instances largement ouvertes aux adhérents, le Comité et le Bureau national (instances représentatives de l'A.P.M.E.P., constitués de membres mandatés), favoriser leurs échanges, *permettre la circulation de l'information* s'est concrétisée par :

— le maintien de la plupart des réunions de Commissions un samedi, veille de Bureau ;

— une liaison plus directe avec groupes de travail et commissions ;

— une réduction du nombre des membres du Bureau, assortie de la création de nombreux chargés de mission placés sous la responsabilité du Bureau et du Président ;

— un souci de mieux cerner le volume total des frais des réunions nationales et celui d'avoir une politique claire et cohérente à ce sujet.

La réflexion sur la modification des *statuts* s'est poursuivie suivant le calendrier prévu et de nouveaux statuts ont été votés en octobre 1980. Leur mise en application en juillet 1981 sera l'occasion d'augmenter la responsabilité des régionales dans la vie de l'Association avec l'élection tous les deux ans de membres du Comité issus d'un scrutin académique, parallèlement au scrutin national des autres années.

Le règlement intérieur accompagnant cette modification sera définitivement élaboré au Comité de juin 1981.

c) **Les brochures** : le Comité de janvier 1980 a défini une politique des brochures A.P.M.E.P. Les brochures actuellement en fin ou en cours d'élaboration (*Activités mathématiques quatrième, troisième tome 2 ; Pour une mathématique active dans la nouvelle seconde ; Jeux ;...*) ont été réalisées par des équipes responsables réunissant, outre des membres de l'équipe initiatrice de la rédaction, des membres du Bureau, et travaillant en liaison avec le responsable des brochures et le Président.

2. PARTICIPER... AUX EVENEMENTS...

a) **Le plan extérieur** : l'A.P.M.E.P. a participé au Congrès International de Berkeley (Etats-Unis) organisé par la Commission Internationale sur l'Enseignement des Mathématiques (C.I.E.M.), notamment en suivant les sessions des associations d'enseignants, où ont été envisagés des contacts plus suivis entre ces associations et échangées adresses des associations et des responsables de publications. Ses représentants ont en outre participé à diverses sessions, principalement sur le thème : la formation continue des enseignants. Un rapport critique paraîtra dans le Bulletin.

b) **L'élémentaire** : la publication de brochures se poursuit : *Elem-math* 6 puis 7, *Mots* 5 puis 6. Mais nous regrettons, comme dans le précédent rapport d'activité, que, malgré notre souhait d'assurer la présence de maîtres "de la Maternelle à l'Université", seul un petit nombre d'instituteurs s'implique dans la réflexion de notre Association. D'autre part, l'appel lancé par le Comité national, sur proposition de la commission "Elémentaire" (cf Bulletin 323, page 425, d'avril 1980) ne semble pas avoir reçu l'écho souhaité au niveau régional. Cependant, l'A.P.M.E.P. a été associée à l'élaboration des programmes de CM et a obtenu un certain nombre de modifications importantes.

c) **Le premier cycle** : outre la prise en charge de problèmes moins conjoncturels (constitution d'un groupe de réflexion sur l'enseignement dans le premier cycle à la lumière des changements de programmes de CM), l'action du Bureau a été centrée tout particulièrement sur :

- La coupure CM-collège ;
- Le brevet des collèves (voir Bulletin 327 p. 105) ;
- La création nécessaire de secteurs-innovation (cf Bulletin 324 p. 544 et Bulletin 327 p. 129).

d) **Le second cycle** : les grandes lignes du rapport d'activité précédent restent d'actualité, ce secteur ayant continué à mobiliser une grande partie des responsables nationaux, et des moyens en temps et en personnes importants. En 1980, c'est sur les trois "fronts" de la seconde, de la réalisation d'une brochure pour les enseignants de ces classes, et de la participation en compagnie des IREM aux groupes de travail (mis en place par l'Inspection Générale, pour donner des avis, et d'où sortiront des projets de programme de premières et terminales) que s'étend l'activité de l'Association.

En seconde, malgré la vivacité de nos réactions (conférence de presse en janvier 80, contacts avec les syndicats et les associations de parents d'élèves), les textes votés par le C.E.G.T. de juin 80 sont peu satisfaisants :

- Horaire de 3h + 1h (l'A.P.M.E.P. demande 3h + 2h) ;
- Absence de directives d'allègement des effectifs (cf circulaire de rentrée BO n° 2 du 15.1.81) ;
- Absence de précisions quant aux niveaux d'approfondissement.

En conséquence, le premier trimestre de l'année civile 1981 sera marqué par des actions soutenues et publiques de l'A.P.M.E.P. et cela en continuité avec les interventions directes et par lettres auprès de la Direction des lycées, du cabinet du Ministre et du Ministère.

Notre action en 79 avait permis que l'horaire-élève soit porté de 4h à 3h + 1h (par demi-classe)

En mai 1980, sous la pression conjuguée des syndicats, de l'A.P.M.E.P. et des IREM, la publication des Commentaires des programmes de seconde a été ajournée et une centaine de professeurs a reçu des moyens (réduits) pour "mettre à l'essai" des parties du futur programme de seconde.

Enfin, l'A.P.M.E.P. a demandé que, à la rentrée 81, tout professeur de mathématiques ait une heure de décharge par classe de seconde.

Une fois de plus les défauts stigmatisés par l'A.P.M.E.P. en ce qui concerne les "réformes" ministérielles se retrouvent ici encore : pas de prise en compte des finalités et du mode d'évaluation du second cycle, des objectifs globaux en contradiction avec les moyens mis en jeu et sans détermination d'objectifs spécifiques compatibles avec les intentions générales, absence d'expérimentation véritable, précipitation,...

L'A.P.M.E.P. agira pour qu'un nouvel éclairage soit donné, si cela s'avérait nécessaire lors de la mise en application généralisée, à des programmes ainsi conçus.

Enfin de nombreux appels à contribution ont été lancés pour la réalisation d'une *brochure sur la seconde* prévue pour la mi-année 1981. A travers elle, le Bureau national souhaite apporter aux collègues enseignants dans ces classes le moyen d'une réflexion et d'une pratique nouvelles.

En *premières et terminales*, comme le Comité lui en avait donné mandat, le Bureau, soit directement par certains de ses membres, soit par l'intermédiaire de chargés de mission, a participé aux groupes de travail chargés de rédiger les projets de programmes et commentaires des différentes sections. Ces projets seront soumis officiellement à concertation en février-mars 1981 : il appartiendra alors à l'A.P.M.E.P. de prendre position, en toute indépendance, sur leur contenu et sur les horaires et conditions proposés. Le Comité national et les actions directes du Bureau ont déjà, sur ce point, insisté fortement sur la nécessité d'heures en demi-classe dans toutes les sections de premières et terminales (et cela d'autant plus qu'il n'existe, par ailleurs, aucune directive fixant un seuil d'effectif compatible avec une réelle activité personnelle de l'élève et un changement profond de l'enseignement donné dans ces classes).

e) **L'évaluation des élèves** : si la réflexion sur le baccalauréat n'a pas progressé comme il aurait été souhaitable, l'A.P.M.E.P. a été très attentive par contre à la mise en place du *brevet des collèges*. L'étude des textes le concernant nous a conduits d'une part à prendre une attitude constructive de réflexion sur les conditions d'une évaluation par les enseignants de troisième de leur enseignement et des capacités de leurs élèves (cf rapport de la commission "Evaluation" dans le Bulletin 327) et d'autre part à attirer la vigilance des enseignants sur les dangers qu'une certaine interprétation des textes faisait courir aux finalités de l'enseignement dans les classes de troisième. Une affiche incluse dans le Bulletin de février 1981 précise les points fondamentaux sur lesquels nous devons être intransigeants. Ces positions ont été bien naturellement communiquées et rappelées aux autorités ministérielles et aux syndicats.

f) Pour la défense des enseignants de mathématiques et de leurs conditions de travail : est-il nécessaire de rappeler les interventions relatives à la suppression des habilitations en didactique et en sciences de l'éducation (juillet 80), ou à l'occasion de tel ou tel problème individuel, celles relatives à certains sujets de baccalauréat ?

g) La formation des maîtres : outre le rappel de notre attachement à l'existence de structures indépendantes de la hiérarchie, telles les IREM, au maintien d'un potentiel de recherche en didactique de notre discipline, c'est sur certains aspects (plutôt négatifs) de la mise en place de la nouvelle formation des instituteurs que l'A.P.M.E.P. a attiré l'attention dès le début de la mise en place de la deuxième année du DEUG Instituteurs. D'autre part, l'Association suit de très près la mise en route de structures et d'actions d'innovation-recherche-animation-formation dans les trois académies "pilotes" de Lyon, Poitiers et Versailles.

III. CONDUIRE, POURSUIVRE OU AMORCER UNE REFLEXION A PLUS LONG TERME.....

a) Informatique discipline à part entière ou moyen de favoriser une approche interdisciplinaire de problèmes ? Voici une des nombreuses questions que la fin de l'année 1980 voit posée aux enseignants de mathématiques. Quel est l'apport de l'informatique à l'enseignement de notre discipline ? Est-elle susceptible de bouleverser notre vision de cet enseignement ? Malgré un travail déjà amorcé par la Commission "Informatique" de l'A.P.M.E.P., l'ampleur des questions posées et leur interconnexion avec tous les autres problèmes d'actualité (tels celui de la formation des maîtres, le contenu des programmes du second cycle,....) ne permettent pas des prises de position immédiates sans un débat suffisant à tous les niveaux. A titre exploratoire, ils ont déjà eu lieu aux niveaux du Bureau et du Comité et l'A.P.M.E.P. a contribué à impulser la réflexion des associations de spécialistes sur ce sujet. Il appartiendra de les conduire à un terme plus opératoire dans le courant de 1981.

b) L'accent mis sur le thème de la formation des maîtres par le Ministre nous rappelle que si l'Association possède des positions très claires sur les principes de la formation initiale et permanente, il n'en est pas de même sur les étapes qui conduiraient de la situation actuelle à l'application de ces principes. Par ailleurs, avons-nous clairement pris position sur la relation entre formation permanente et déroulement de carrière ? D'une manière générale il y a lieu d'intensifier notre effort de réflexion sur les problèmes liés à la formation des maîtres, en particulier en "étouffant" sérieusement les Commissions régionales travaillant sur ce thème (voire en les créant !) et la Commission nationale correspondante.

c) La mise en place d'une formation continue, faite en dehors du service, sous le contrôle direct des corps d'inspection ou de professeurs directement sous leur dépendance, par des actions ponctuelles (quelques journées éparpillées, voire demi-journées) sans définition contractuelle de son contenu et de sa méthodologie est un autre sujet d'inquiétude. Le refus de ce type de formation doit nous inciter à analyser les intentions du Ministère.

d) Les "expériences" (académies-pilotes) coordonnées par la Mission à la Recherche, à l'Animation pédagogique, à l'Innovation et à la Formation (Madame Feneuille)... et les propositions et mesures qui en découleront constitueront un test important à cet égard. Une période plutôt sombre s'annonce ; de la *volonté et du dynamisme des Régionales* (face à un pouvoir décentralisé au niveau des Rectors) dépendra une fois encore la possibilité d'une évolution vers un enseignement

plus créatif, plus autonome, aux objectifs plus ambitieux comme plus soucieux de la personnalité de chaque élève et de son devenir.

e) Tout cela passe par une conscience claire, chez chacun d'entre nous, de la réalité de son action par rapport aux objectifs qu'il s'était fixés, c'est-à-dire par la nécessité d'évaluer dans ses classes **son enseignement et le fonctionnement du système éducatif** ; des mesures extérieures aux équipes d'enseignants, autoritaires et codifiées en fonction d'un moule unique de comportement n'apporteront aucun progrès dans ce sens. Et le risque existe, par des mesures actuelles, d'une "caporalisation" du corps enseignant qui, à terme, serait la mise à mort de sa diversité et de sa richesse qui s'exprime aujourd'hui dans notre Association, dans ce qui reste des IREM, et qui n'attend, au contraire, pour se développer, que des structures souples et coopératives garantissant la liberté et la responsabilité de chacun.

AUTUN, le 10 février 1981

III. COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNEE 1980

par Marie-Hélène PEYRACHE

Recettes

I. Cotisations et abonnements	1 367 522,02
II. Ventes de nos publications :	
- Bulletins et Math-Annales	28 949,00
- Brochures (parues avant 1980)	365 544,25
- Brochures parues en 1980	52 598,00
- Souscription pour 2 brochures à paraître en 1981	28 000,00
- Recettes brutes de publicité	57 492,28
III. Reversement par le Trésor de la T. V. A. payée sur les bulletins	24 970,45
- Intérêts de la Caisse d'Epargne	49 313,09
	<hr/>
	1 974 389,09
Report du 1^{er} janvier 1980	242 869,48
	<hr/>
	2 217 258,57

Dépenses

I. Publications	
• Frais d'impression :	
5 Bulletins	358 195,31
Nouvelles brochures	217 687,00
Réimpression d'anciennes brochures	70 138,50
• Frais de port, routage, timbrage, encartage	303 484,66
II. Ristourne aux Régionales	79 450,00
III. Vie de l'Association	
- Frais de réunions (Bureau, Comité, Commissions, Séminaire)	239 993,50
- Frais de fonctionnement	56 056,05
- Frais de papeterie et impressions diverses (cotisations, vote, enveloppes,...)	88 746,00
- Traitements employés et cotisations Sécurité Sociale	49 601,13
- T. V. A.	10 709,00
- Gestion informatique du fichier par le C.N.D.P.	34 083,18
IV. Investissements :	
Achat machine à écrire	1 345,00
Achat radiateurs	1 330,00
Peinture façade local rue du Jura	1 994,50
	<hr/>
	1 512 813,83
A reporter au 1^{er} janvier 1981	704 444,74
	<hr/>
	2 217 258,57

Ce compte rendu financier fait apparaître la reconstitution de la réserve de trésorerie de l'Association, qui avait fortement diminué en 1979.

En fait, la réserve réelle est nettement inférieure à celle qui apparaît sur l'état de la trésorerie au 1^{er} janvier 1981, car des dépenses sont engagées mais non réglées (deux brochures souscrites et non imprimées, traitement informatique des votes 77, 78, 79 et 80 non réglé...), le prélèvement des impôts sur les intérêts du livret B de la Caisse d'Epargne pour 78, 79 et 80 n'a pas été fait, etc.

Cette reconstitution de la réserve de trésorerie a été l'objectif fondamental de cette année, car l'Association doit, en 1981, mettre sur pied sa gestion d'une manière autonome. Le secrétariat est à notre charge à compter du 1-1-81 par suite de la suppression du poste mis à notre disposition par le C.R.D.P. de Paris ; nous devons acheter un micro-ordinateur, repenser notre fichier, ... , puisque la gestion informatique de celui-ci, qui nous a coûté, en 1980, 34 000 F, n'est assurée par le C.N.D.P., à ce tarif, que pour 1981 ; il faut réorganiser le local de la rue du Jura, etc.

— Pour atteindre cet objectif, d'une part nous avons pu augmenter nos recettes de 33 % :

- recettes cotisations-abonnements : + 27 % (en particulier, effet de la campagne publicitaire de décembre 1979)
- ventes des brochures et bulletins : + 60 % (deux facteurs l'expliquent : toutes les brochures ont été proposées à tarif réduit à nos abonnés par le bulletin de commande 1980, et les achats ont été très importants ; le congrès de Berkeley y a été l'occasion de la diffusion de nombreux bulletins et brochures).
- effort pour la publicité dans le Bulletin (recettes de publicité + 10 %)

— D'autre part, nous avons diminué l'ensemble des dépenses (- 8,6 %) malgré la très forte augmentation (+ 48 %) des frais de routage et port.

Certes, ce résultat a pu être atteint par une attention de tous (diminution des frais de téléphone, de réunions : - 20 000 F, c'est-à-dire - 7,7 % ; surveillance stricte du coût du bulletin, etc).

— Mais il a surtout été obtenu au prix de deux sacrifices dont le bureau a conscience du poids sur la vitalité de l'Association :

- diminution des frais d'impression de brochures nouvelles (- 34,7 %)
- diminution très forte de la ristourne "liquide" mise à la disposition des Régionales (- 65 %).

L'année qui vient va demander les mêmes efforts, et les dépenses nécessitées par notre accession à une gestion autonome sont difficiles à prévoir (or, le budget voté en juin d'une année doit assurer les recettes jusqu'en décembre de l'année suivante). On peut espérer qu'ensuite, l'Association pourra à nouveau consacrer tous ses moyens à développer son activité.

L'Haj-les-Roses, 7.02.81

IV. RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

- L'appel aux candidatures a été fait aux Régionales et par les Bulletins 325 et 326.
- C. Lassave a reçu douze candidatures
- Le Comité du 11 janvier 1981 a désigné, parmi ces candidats, trois noms qu'il recommande au suffrage des électeurs, conformément à l'article 3 bis du Règlement intérieur (actuel):

“Le Comité, pour éviter une trop grande dispersion des voix et assurer la représentation de toutes les catégories, propose... une liste de trois noms au moins et de cinq noms au plus.”

A titre d'information, voici la répartition par catégories des 30 membres du Comité non sortants en 1981 :

Enseignants à l'élémentaire	:	0
Enseignants en collège	:	10
Enseignants en lycée	:	11
dont 2 en lycée d'enseignement professionnel et 9 en lycée classique, technique ou polyvalent		
Enseignants au niveau post-baccalauréat (Spéciales, Université, IUT)	:	6
Enseignants en École Normale	:	1
Divers (coopérant, CNTE)	:	2

Les élections se dérouleront uniquement par correspondance et conformément à l'article 6 des statuts.

Les candidats sont présentés dans un ordre obtenu par tirage au sort ; les trois premiers sont, dans l'ordre induit par le tirage au sort, ceux que le Comité recommande au suffrage des électeurs.

Un certain nombre de candidats sont soutenus par leur Régionale : cela prouve d'une part qu'il existe une Régionale active, et d'autre part que cette dernière a eu l'occasion de connaître l'enseignant en question. Le Comité National vous prie de prendre en note la précision suivante : lorsque le soutien de la Régionale ne figure pas, cela ne signifie pas une opposition de la Régionale envers la candidature mais seulement que, pour des raisons qui tiennent soit à la vie de la Régionale, soit au cas particulier en question, il n'est pas possible à la Régionale de s'engager sur la candidature présentée. La modification des statuts, en direction d'une plus forte implication des Régionales dans la vie nationale, devrait permettre d'éclairer plus nettement les votes ultérieurs sur ce point.

Déclarations de candidature

Jacqueline BORNENS, Collège, Paris

J'ai travaillé au Comité National il y a quelques années. J'ai également participé au travail de l'A.P.M.E.P. dans la commune où j'enseigne — Montrouge — auprès des instituteurs.

Depuis, je me suis occupée du service de publicité de notre Bulletin en liaison avec monsieur Blondel.

J'habite Paris. A ce titre, le Bureau national m'a sollicitée dès cette année pour seconder la trésorière dans un certain nombre de démarches et d'actions, qui ont conduit à la mise en place d'un secrétariat, propre à l'Association, dans notre local de la rue du Jura.

La nécessité d'une équipe de "gestionnaires" parisiens suffisamment étoffée a amené les collègues du Bureau à me demander si j'accepterais éventuellement d'assurer le rôle de trésorier au cours du prochain mandat.

Je suis prête à accepter cette charge si je suis élue au Comité (les nouveaux statuts imposent que le trésorier soit membre du Comité) - plus apte à être utile à l'A.P.M.E.P. dans des tâches matérielles que politiques. Bien entendu, je me réjouirai si un collègue se sent des aptitudes à gérer nos finances.

Déclaration du Bureau national, faite en accord avec la Régionale parisienne, au sujet de la candidature de Jacqueline Bornens.

Le Bureau national a demandé au Comité national de soutenir la candidature de Jacqueline Bornens, cela afin d'éviter, en cas d'absence de candidature parisienne à ce poste important et peu recherché de trésorier, un problème lors de la constitution du futur Bureau.

Marc DAMON, LEP, St-Etienne

Candidature soutenue par la Régionale de Lyon

Les conditions de ma candidature :

1. La défense de l'école publique (nous sommes adhérents de l'apm EP). Cette année est le centenaire de l'école laïque. Cette école qui soutient de plus en plus mal la comparaison avec l'enseignement privé!

2. Enseignant de LEP, je souhaite que l'enseignement technique court soit justement représenté au sein de notre association et qu'à travers elle cet enseignement soit plus connu de tous (collègues du premier cycle, administration, inspection,...). Et dans la restructuration de l'enseignement (telle que la conçoivent certains, l'enseignement technique court sera peut-être le premier à disparaître).

3. Enfin, l'A.P.M.E.P. doit pouvoir réfléchir à une pédagogie appropriée, en particulier sur le contenu des programmes et l'institution des C.A.P. par unités capitalisables. De plus, je souhaite l'édition de math-Annales pour les B.E.P. et que notre revue traite de problèmes de l'enseignement technique court (ce qui sensibilisera nos collègues et les incitera à adhérer).

Claude RIMBAULT, E.N., St-Brieuc

Candidature soutenue par la Régionale de Rennes

Professeur d'Ecole Normale à St-Brieuc et animateur du groupe "enseignement élémentaire" de l'IREM de Rennes, ma candidature n'a d'autre but que de maintenir, si possible, au sein du Comité National, la représentation des Ecoles Normales et, à travers elles, de l'Enseignement Élémentaire.

Différentes mesures récentes ont modifié certains rapports : ainsi, au moment où l'horaire hebdomadaire de mathématiques est porté de 5h à 6h dans le cycle moyen, la part des mathématiques dans la formation initiale des instituteurs est réduite d'au moins un tiers et peut être évaluée à l'équivalent de 3 Unités de Formation sur les 30 nécessaires.

Que penser aussi des programmes de sixième et cinquième qui ne sont pas tout à fait adaptés à ceux du cycle moyen (ou inversement) ?

Comment encore intéresser des élèves-instituteurs à qui leur "passé" mathématique, les conditions de recrutement, les motivations, etc. font refuser les mathématiques ?

Et puis, le mot "calculatrice" figure deux fois dans le programme du cycle moyen... et l'informatique bientôt ... ?

Voici, en vrac et parmi beaucoup d'autres, quelques questions qui méritent l'attention de l'A.P.M.E.P. dans ses commissions Enseignement Élémentaire et Formation des maîtres.

Pascal MONSELLIER, 2^e cycle, Orléans

Candidature soutenue par la Régionale d'Orléans-Tours

La Régionale d'Orléans-Tours de l'A.P.M.E.P. présente aux élections au Comité National la candidature de Pascal Monsellier.

Remarques préliminaires

Cette candidature est motivée par les remarques suivantes :

1. Depuis plusieurs années, nous souhaitons que les Régionales soient représentées en tant que telles au Comité National.
2. Nous nous félicitons de voir cette disposition inscrite dans les nouveaux statuts de l'Association.
3. Cette représentation ne devenant effective que dans un ou trois ans, selon les Régionales, il ne nous a pas paru contradictoire de présenter dès cette année un candidat dans le cadre électif encore en vigueur.

Un constat

La présente candidature s'appuie sur le constat suivant :

L'A.P.M.E.P., conformément à ses statuts, s'est engagée ces dernières années dans un certain nombre d'actions. La plus récente d'entre elles, à savoir la participation au groupe de travail officiel sur les programmes du second cycle, est d'une importance qui n'échappe à personne.

Or l'expérience a prouvé, une fois de plus, la manière "assourdie" dont les adhérents de la "base", dont le militantisme est parfois faible, a vécu ces discussions. Il est très difficile, dans une Association aussi grande que la nôtre, d'obtenir l'avis de la majorité des adhérents pour valider a priori la démarche des représentants de l'A.P.M.E.P. et leur fixer un mandat précis.

Il nous paraît fondamental, pour renforcer l'Association dans ses discussions avec le Ministère, pour affirmer ses prises de position publiques et pour assurer son avenir, de renforcer les circuits de communication et d'échange entre les milliers d'adhérents de la "base", et le Bureau et le Comité qui doivent en être l'émanation.

Cette candidature ne défend donc pas une "nouvelle politique" de l'A.P.M.E.P. Elle milite pour un renforcement de la communication au sein de l'Association, communication dont les Régionales peuvent et doivent être un maillon essentiel même s'il n'est pas unique. Notre conviction est qu'une Association n'est jamais assez démocratique et que les choix essentiels sont d'autant plus faciles à déterminer que les adhérents s'expriment aisément et que le débat est animé.

Des propositions

Dans cette perspective, le mandat donné par la Régionale d'Orléans-Tours à la candidature de Pascal Monsellier a pour axe le renforcement des différentes formes de communication entre les enseignants.

1. La participation des adhérents aux activités et à la *vie de l'Association* est actuellement en "perte de vitesse". La structure régionale peut être un lieu de réactivation de la vie associative si elle se nourrit d'échanges avec les autres Régionales, et si elle est plus proche des préoccupations des adhérents en répondant plus spécifiquement à leurs besoins.

Le représentant de la Régionale au Comité National peut favoriser les échanges entre les diverses Régionales et le Bureau National, pour permettre aux structures de l'Association d'être plus proches des adhérents.

2. Le déclin de la structure IREM implique à la fois :

- une diminution des possibilités de confrontation des idées, des préoccupations et des pratiques enseignantes
- une augmentation de la demande d'information émanant d'enseignants.

La Régionale peut permettre de relancer ces échanges, de faire circuler ces idées, d'apporter des réponses partielles, même si elle ne peut en aucun cas se substituer à une formation continue digne de ce nom et dont les enseignants de mathématiques ont été privés.

Le représentant de la Régionale au Comité National doit pouvoir donner un écho plus ample à ces demandes et les répercuter plus largement ; il peut aider à apporter des propositions de réponse, grâce à sa participation à une réflexion nationale.

3. Une partie importante de l'information des adhérents passe par des media imprimés, tant au niveau national (Bulletin) que régional (PLOT, Ouvert...).

Le représentant de la Régionale au Comité National, par sa double appartenance à des instances nationales et à des instances régionales, doit aider à l'harmonisation, à l'efficacité et à l'intérêt de ces différents supports.

* * *

Pour ces motifs, le Bureau de la Régionale d'Orléans-Tours, conformément aux décisions de notre dernière Assemblée Générale, invite les adhérents de l'A.P.M.E.P. à voter pour le candidat qu'il présente.

Philippe THORIGNY, Second cycle, Neuilly-sur-Seine

Professeur agrégé de mathématiques au lycée de la Folie St-James, enseignant dans le second cycle, membre des commissions "second cycle" et "liaison secondaire - post baccalauréat" et, au-delà de cette modeste participation, aux travaux de l'A.P.M.E.P., je suis très motivé dans mon enseignement par la formation non seulement de bacheliers, mais surtout de futurs adultes et, pour la plupart de mes élèves, de futurs étudiants. Dans cet esprit, je crois que l'A.P.M.E.P. est une très grande force de proposition indépendante, capable de promouvoir des idées fortes sur l'enseignement des mathématiques comme elle sait le faire sur les futurs programmes de seconde.

Enseignant en seconde indifférenciée dans un lycée expérimental, ayant régulièrement suivi l'élaboration des programmes de seconde, je suis très sensible aux limites et aux chances d'une seconde de détermination et j'espère pouvoir œuvrer au sein de l'A.P.M.E.P., dans le cadre d'une politique de concertation ouverte à toutes les organisations représentatives, pour que le futur second cycle soit une réussite, persuadé que la bataille essentielle pour atteindre ce but est l'obtention de moyens suffisants (réduction des effectifs par classe, dédoublement dans toutes les sections et à tous les niveaux).

Si ma candidature est axée sur le second cycle, c'est certes parce que j'y enseigne et qu'il est d'actualité, mais c'est également parce que je le crois au carrefour du système d'enseignement en France entre un premier cycle dont il faudra bien revenir un jour sur la réforme Haby et une formation professionnelle et une université l'une et l'autre dévoyées et restreintes par le pouvoir actuel.

Je pense aussi que lutter pour une réussite de l'enseignement des mathématiques à tous les niveaux, c'est redonner un souffle nouveau à notre métier en obtenant les conditions d'une réelle formation initiale et continue, en développant les conditions d'analyse et d'amélioration de notre travail (en particulier rendre leur vie aux IREM, ouvrir des U.E.R. de didactique des mathématiques).

C'est dans cet esprit que je sou mets ma candidature au Comité National de l'A.P.M.E.P. et en souhaitant justifier la confiance que voudront bien m'accorder les membres de l'A.P.M.E.P.

Jeannine LEFORT, Collège, St-Nicolas de Port

Candidature soutenue par la Régionale de Nancy

Certifiée au Collège de Jarville, membre actif de la commission "Informatique", j'appartiens à l'IREM depuis sa création, d'abord en qualité de stagiaire puis d'animatrice. J'ai en outre suivi l'année de "Formation lourde" en informatique.

Mon activité a toujours été tournée vers la formation aux techniques pédagogiques liées à l'informatique et j'ai surtout travaillé dans les domaines suivants :

- application des calculateurs programmables dans le premier cycle en géométrie, à l'aide d'une table traçante;
- recherche à propos des calculatrices de poche et de leur utilisation dans le premier cycle.

Je travaille en outre avec le groupe de recherche inter-IREM, A.P.M.E.P. : "Calculateurs et comportement".

Il est sûr que l'enseignement va subir un bouleversement encore plus considérable que celui qui s'est produit lors de l'apparition des mathématiques "modernes", du fait de l'apparition des micro-ordinateurs dont les premiers ont déjà été installés.

Il importe donc que soient rapidement engagées des actions nécessaires pour que :

- une formation réelle des professeurs soit réalisée, formation non pas basée sur le bénévolat, mais sur une participation effective du ministère, en décharge et financement;
- une étude exhaustive des modifications des contenus des enseignements, différenciant l'utilisation des mathématiques de leurs aspects formateurs, donc une redéfinition des objectifs réels de la formation;
- une extension des matériels informatiques aux collèges et non uniquement (ou quasi) aux lycées;
- une utilisation des matériels, développant esprit de recherche et esprit critique.

Rudolf BKOUCHE, Université et IREM, Lille

La réforme dite des "mathématiques modernes" de 1970 aura au moins eu le mérite de provoquer un débat nécessaire sur l'enseignement des mathématiques; celui-ci a su dépasser le cadre technique de la pédagogie pour devenir une réflexion sur la signification de l'enseignement des mathématiques autant sur le plan de la formation scientifique que sur celui de sa fonction sociale. Ce débat a évidemment sa place à l'A.P.M.E.P. dont je pense qu'elle doit jouer un rôle important dans la réflexion sur l'enseignement; c'est par une telle réflexion que l'on peut dépasser le faux-débat du type "querelle des anciens et des modernes" dans lequel s'enlise trop souvent la discussion sur les programmes.

A côté de l'A.P.M.E.P et grâce à son action, un des lieux essentiels où ce travail de réflexion a commencé est constitué par les IREM. Ceux-ci, après être sortis du "recyclage" du début des années soixante-dix qui n'était en fait que l'adaptation aux nouvelles normes d'enseignement, sont devenus à la fois lieu de réflexion et lieu d'élaboration de nouvelles pratiques enseignantes; parmi les divers aspects des IREM, j'en relèverai deux que je considère comme essentiels: d'une part se sont retrouvés pour un travail commun des enseignants de divers ordres (premier et second cycles de l'enseignement secondaire et technique, enseignement supérieur) et de diverses disciplines, d'autre part les enseignants qui ont participé à l'activité des IREM ont continué leur activité d'enseignement, ce qui a permis que le travail théorique de réflexion et de recherche ne soit pas coupé de la pratique enseignante.

Aujourd'hui les IREM sont menacés, la décision du ministère de supprimer les décharges de stagiaires (et par conséquent la possibilité d'organiser les stages) est une façon d'empêcher la forme originale de travail que les IREM avaient mise en œuvre. Malheureusement, les actions de défense des IREM, pour des raisons multiples qu'il serait bon d'analyser, n'ont pas porté leurs fruits et les IREM ris-

quent de disparaître au moment même où une nouvelle réforme de l'enseignement se met en place. Quel que soit l'avenir des IREM, il est essentiel de continuer le travail ainsi commencé, en particulier de préserver la collaboration effective des divers ordres d'enseignement et des diverses disciplines; c'est peut-être l'un des rôles de l'A.P.M.E.P. de se donner les moyens de cette tâche.

Après deux réformes, celle de 1970 et l'actuelle (cette dernière étant d'ailleurs plus profonde qu'une simple refonte des programmes, se présentant à la fois comme la continuation et l'actualisation de la réforme Fouchet de 1966), il faut mettre l'accent sur la nécessité d'une réflexion critique et ouverte sur l'enseignement pour permettre l'élaboration de pratiques enseignantes qui soient autres que la répétition d'un programme décidé à l'avance. Cette réflexion est double; d'une part l'enseignement est transmission d'un savoir, ce qui implique des problèmes d'ordre épistémologique (quelle est la signification de ce savoir, comment fonctionne-t-il?) et des problèmes d'ordre didactique (quelle est la place de ce savoir dans la trinité constituée par l'enseignant, l'élève, et ce savoir?); d'autre part, l'enseignement est une activité sociale et remplit une fonction qu'il est nécessaire d'explicitier sous ses différents aspects, en particulier, plutôt que la simple constatation de l'utilisation des mathématiques comme instrument de sélection et les positions moralisatrices pour ou contre les mathématiques, il est important de comprendre les raisons et les mécanismes qui font des mathématiques l'instrument de sélection que l'on sait, raisons et mécanismes qui sont à la fois d'ordre économique, idéologique et politique. Si l'on veut que la vision des mathématiques soit perçue autrement qu'à travers trop d'habituées mythologies, il est important de situer la place des mathématiques dans l'appréhension du monde, place qui n'est ni dans un tout-mathématiques, lequel déciderait que toute forme de connaissance n'est valable que lorsqu'elle a atteint le stade mathématique, ni dans un refus qui, tout aussi dogmatique que l'impérialisme mathématique, serait un frein à la connaissance et à l'action; ces deux visions unilatérales de notre rapport aux mathématiques ne peuvent que favoriser les blocages de savoir pour la grande majorité et renforcer ainsi la concentration de savoir et donc de pouvoir au sein de la classe dominante.

Michel MANIVEL, Lycée technique, Lorient

Candidature soutenue par la Régionale de Rennes

Adhérent à l'A.P.M.E.P. depuis plusieurs années, animateur à l'IREM de Rennes pendant cinq ans, je participe à des groupes de travail depuis 1978, et, connaissant désormais assez bien notre association, je réponds à quelques sollicitations en posant ma candidature.

Enseignant dans un lycée technique depuis quinze ans, j'ai toujours eu de nombreux contacts avec mes collègues des autres disciplines.

A l'IREM, j'ai essentiellement travaillé avec des collègues de collège et de L.E.P.

Cette année, répondant à l'appel de notre bureau national, je mets à l'essai les nouveaux programmes de seconde en géométrie plane et dans l'espace, ce qui ne me pose pas trop de difficultés puisque j'enseignais déjà dans cette direction depuis trois ans. Je voudrais faire part de mes craintes si les commentaires qui devraient préciser les niveaux d'approfondissement ne sont pas revus, compte tenu

de l'horaire, du niveau des élèves pour l'an prochain, des effectifs, de l'hétérogénéité, des manuels et de la formation des collègues.

L'A.P.M.E.P. doit continuer à lutter pour :

- un enseignement centré sur l'élève;
- une véritable liberté pédagogique;
- une véritable formation initiale et continue de tous les enseignants.

Elle doit d'efforcer de faire circuler l'information pour aider tous les collègues dans leur travail quotidien.

J'ai toujours répondu à l'appel des responsables qui avaient la charge de nous représenter pour l'élaboration des programmes de seconde, puis de première et terminale (F), et je serai encore volontaire pour la mise à l'essai de ces derniers si on me le demande, afin d'en donner un avis le plus objectif possible.

Je présente ma candidature au Comité National pour œuvrer à une mise en forme plus sérieuse et plus progressive des programmes qui doivent permettre à chacun de nos élèves de recevoir le meilleur enseignement scientifique possible.

Marianne GUILLEMOT, Université, Tours

M'intéressant depuis longtemps aux activités de l'A.P.M.E.P. (participation à des colloques, lettres dont certaines ont été publiées dans le Bulletin,...), je pose ma candidature aux élections pour le renouvellement partiel du Comité National de l'Association.

Professeur à l'université de Tours, où j'enseigne dans le premier et le second cycles, je m'occupe actuellement du nouveau DEUG-Instituteurs après avoir été chargée de la préparation au CAPES.

Parmi les activités de l'A.P.M.E.P., je pourrai m'intéresser — de façon non exclusive! — à la formation des enseignants des différents degrés ainsi qu'aux problèmes liés à leur formation permanente, ou aux questions d'orientation et de sélection.

Outre ma participation à des discussions pédagogiques dans l'enseignement supérieur, ma contribution au colloque de Grenoble de mai 1978 sur la formation des professeurs du second degré (parue dans le Bulletin n° 317) et ma lettre sur les nouveaux programmes de seconde, parue dans le Bulletin n° 325, peuvent illustrer mon point de vue actuel sur l'enseignement des mathématiques.

Monique LEENHARDT, 2^e cycle, Nice

Candidature soutenue par la Régionale de Nice

Adhérente A.P.M.E.P. depuis mes débuts dans l'enseignement, je suis membre du Comité Régional depuis plusieurs années, et je pose ma candidature car il me paraît nécessaire que soient constamment consolidés les liens entre les Régionales et le Comité National. J'enseigne en second cycle et suis actuellement animatrice IREM. Je souhaite renforcer la prise en compte des idées de la base au sujet des nouveaux programmes et de leurs instructions d'application dans toutes les séries. Je me sens également concernée par les problèmes du 1^{er} cycle: mon établissement comportant à la fois collège et lycée, je peux évaluer les conséquences de la Réforme Haby. Enfin, mon travail à l'IREM m'a sensibilisée aux besoins des

enseignants en formation continuée et à l'intérêt que présente une telle formation et je souhaite travailler à la défense des IREM et au maintien et au renforcement des actions de formation.

Geneviève LOPATA, CNTE, Sucy-en-Brie

Candidature soutenue par la Régionale de Paris

L'informatique, alliée aux techniques multi-media de transmission, est un instrument décisif pour l'avenir culturel de l'humanité. Elle supprime les délais entre la pensée, sa mise en œuvre pour l'action, et sa diffusion. Elle permet l'enregistrement et la souplesse adaptative de dialogues d'enseignement (didacticiels) en même temps que leur disponibilité en grand nombre dans la diversité. Enfin, l'ordinateur peut être un collecteur fidèle et omniprésent d'informations qu'il peut, de plus, traiter statistiquement.

Face à l'offensive du secteur privé, sans l'affolement d'une course à la conquête d'un marché commercial — et avant que notre mode d'enseignement actuel n'en soit trop perturbé — nous devons nous organiser *dans le cadre du grand service de l'Éducation Nationale*. La qualité et les progrès de nos didacticiels ne peuvent être obtenus que par des libres discussions, des concertations en larges équipes pédagogiques où les maîtres associeront leurs élèves dans le déroulement de la classe.

Unissons nos efforts pour que la télématique multi-media soit au service d'une véritable culture (ici mathématique plus spécialement) dans un multi-dialogue entre maîtres et élèves.

Jean FROMENTIN, Collège François Rabelais, Niort

Candidature soutenue par la Régionale de Poitiers

Plutôt que de vous faire part de mes faits et gestes depuis que je milite à l'A.P.M.E.P., je préfère exposer ici le premier de mes soucis : *L'école doit être la "locomotive" et non, comme elle a tendance à le devenir, le "wagon de queue" de notre société*. Ceux qui nous gouvernent n'ont pas l'air de partager cette opinion quand ils tuent une réelle formation continue, telle les IREM, pour lui préférer des stages au rabais, ou quand ils diminuent sans cesse les crédits en entravant ainsi toute innovation pédagogique.

L'école, c'est aussi notre enseignement ; et celui-ci ne doit pas faire de cette école un monde à part, un monde atardé ; il doit prendre réellement en compte nos élèves, "coller" à leur environnement, répondre à leurs préoccupations. Et depuis longtemps l'A.P.M.E.P. œuvre en ce sens en préconisant non pas seulement des changements de programmes, mais surtout des changements d'attitudes.

Notre enseignement doit rechercher des supports motivants ; et l'A.P.M.E.P. s'en est bien rendu compte en préconisant un enseignement par thèmes, en créant un groupe de travail sur les jeux, en ouvrant une rubrique "Jeux et Maths" dans son Bulletin.

Nous devons aussi introduire dans nos classes cet outil informatique si répandu maintenant, pour que nos élèves sachent bien sûr l'utiliser, mais aussi pour rendre plus efficace notre enseignement. De nombreuses recherches ont été

faites à ce sujet dans les IREM, et l'A.P.M.E.P. doit continuer son travail en ce domaine par l'intermédiaire de la commission "Informatique".

Nous devrions enfin pouvoir utiliser les moyens audio-visuels modernes, que ce soient le matériel vidéo, le film super-8, les diapositives ou le rétroprojecteur. Le langage visuel ne doit pas en effet être négligé; il est souvent plus efficace que de longs discours. Il fait de plus partie de l'univers de nos élèves, et ceux-ci doivent apprendre à le maîtriser. Des recherches ont été faites dans des IREM; mais un énorme travail reste à faire, et l'A.P.M.E.P. doit inciter les IREM à poursuivre leurs recherches dans ce domaine, et à en informer le plus grand nombre.

Que vous partagiez ou non mes idées, que vous votiez ou non pour moi, (et nous aurons sûrement l'embarras du choix), je n'aurai pas perdu mon temps puisque vous avez bien voulu me lire jusqu'au bout.

JOURNEES NATIONALES A.P.M.E.P. 1981

1^{ere} annonce

La régionale d'Amiens de l'A.P.M.E.P. organise,
les 24, 25 et 26 septembre 1981,

les journées nationales de notre association.

Le thème retenu est :

Mathématiques : Sciences expérimentales ?

Voici donc plusieurs jours à réserver dès maintenant.
Pour tout renseignement ou suggestion, écrire à :

C.R.D.P. Journées nationales A.P.M.E.P.
B.P. 2605 - 80026 Amiens Cedex

ou

téléphoner au (22) 46.31.42 (répondeur automatique)

*
* *
*

Le Bulletin 328 d'avril 1981 contiendra le programme détaillé de ces Journées et le dossier d'inscription.